

Bâtir des collectivités qui appuient le transport collectif

Les mécanismes d'aménagement du territoire pour appuyer les transports collectifs

Gatineau et la région

- Gatineau a enregistré une croissance de 13,1% entre 1997 et 2007, alors que la croissance de l'Outaouais était de 11,3% et celle du Québec, de 5,9% (2006).
- Selon un scénario régional développé conjointement par les Villes de Gatineau et d'Ottawa, la ville de Gatineau pourrait avoir une population de près de 310 000 habitants d'ici 2031.
- Gatineau présente une moyenne d'âge de 37,7 ans, alors qu'elle est de 40,1 au Québec. La proportion de personnes âgées à Gatineau est moindre qu'à Ottawa et dans les autres villes québécoises.

Le transport durable

- Gatineau s'est engagée dans la voie de la mobilité durable en mettant sur pied le Rapibus. Ce système de transport rapide par autobus en voie dédiée longera l'emprise ferroviaire existante du chemin de fer Québec-Gatineau dans un corridor bidirectionnel de 13 kilomètres.
- D'autres initiatives dans ce domaine sont importantes comme l'offre de vélos en libre-service au centre-ville, la promotion continue du service d'autopartage auprès des employés et des élus ainsi que la réalisation d'une étude en vue de l'implantation d'un centre intégré de gestion des transports pour Gatineau et sa région.
- Près de 22 % des travailleurs gatinois ont fait le choix du transport durable : un peu plus de 16% d'entre eux utilisent le transport en commun pour se rendre au travail et 7 % s'y rendent à pied ou à vélo.

Plan stratégique - Gatineau

« Développer un plan de déplacements urbains (PDU) qui vise à décourager l'utilisation unique de l'automobile en faveur de modes actifs et collectifs ainsi que du transport en commun. »

La politique environnementale

« AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR, LA VILLE S'ENGAGE À :

- poursuivre l'amélioration de l'offre de transport en commun;
- réduire les déplacements automobiles;
- favoriser une gestion efficace du transport des marchandises;
- encourager les modes actifs de transport tels que la marche et la bicyclette;
- participer à la lutte au smog. »

La politique d'habitation

- « Promouvoir les divers programmes d'efficacité énergétique et écologique auprès de la population et encourager le développement de projets résidentiels associés aux principaux corridors de transport en commun. »

Politique des sports et loisirs

- « Parfaire le réseau d'infrastructures et d'espaces verts de façon à répondre aux besoins de l'ensemble de la population... Prendre les mesures nécessaires pour offrir des installations de qualité, sécuritaires et accessibles qui encouragent la pratique régulière d'activités... »

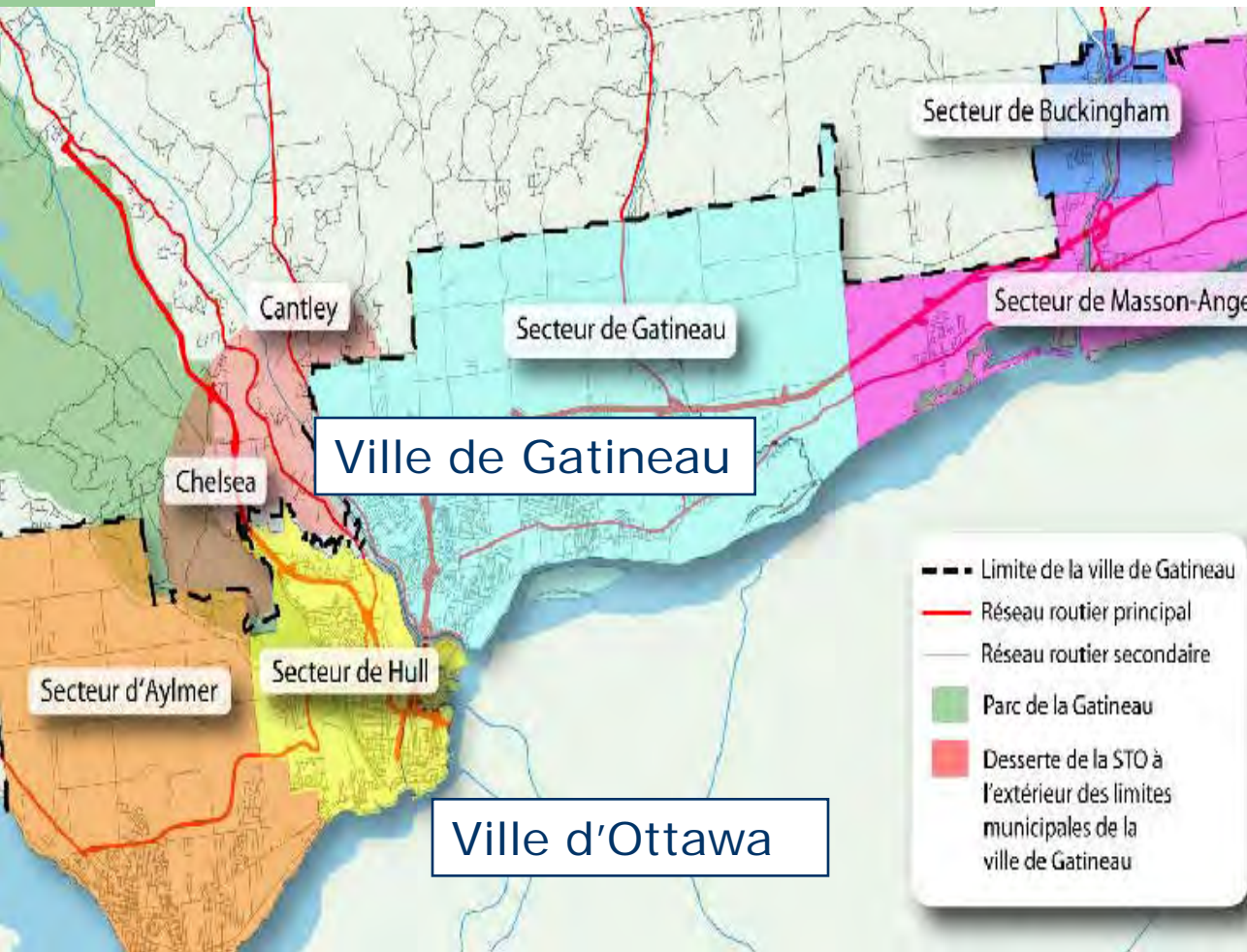
Programme particulier d'urbanisme (PPU)

- « le programme particulier d'urbanisme prend clairement position pour l'amélioration du transport collectif et des modes actifs. L'amélioration de la fluidité du réseau et des déplacements au centre-ville devra se faire par une meilleure répartition des déplacements en fonction des différents modes et par l'amélioration des infrastructures du transport en commun et des réseaux piétons et cyclables récréatifs et utilitaires. »

PPU – 4 objectifs

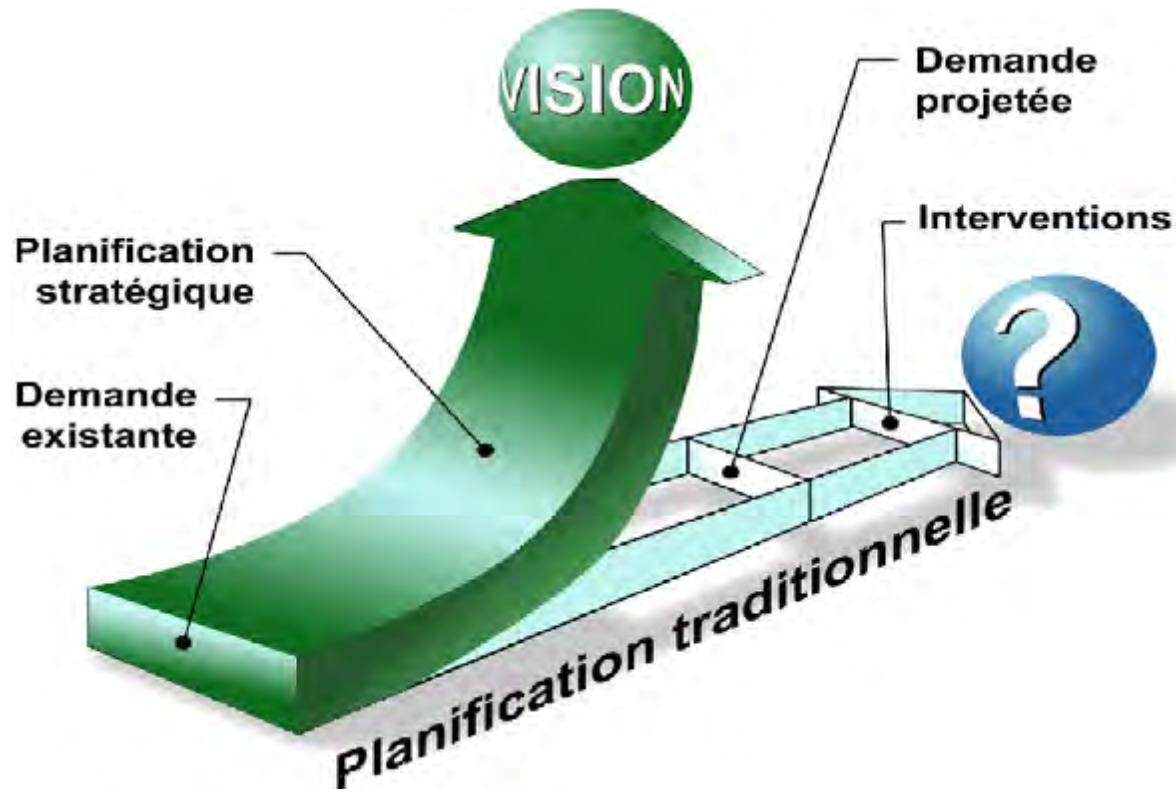
- **Revoir la hiérarchie de l'ensemble des réseaux de transport dans le but de favoriser la continuité pour les modes actifs et de développer un réseau piétonnier agréable et sécuritaire**
- **Encourager l'utilisation du transport collectif et actif**
- **Gérer la demande et l'offre en stationnement au centre-ville**
- **Développer des programmes pour des modes de transport alternatifs et non motorisés**

La STO en chiffres (2008)



Budget 2008	73 290 000 \$
Nombre d'employés	610
Population de Gatineau	249 998
Nombre de véhicules	277 autobus
Nombre annuel de déplacements	19 300 000
Kilomètres parcourus ¹	12 700 000 Km
Nombre de lignes d'autobus	62 lignes
Nombre de voyages	1 964 voyages par jour
Heures de service	538 000 heures

Approche stratégique



Une vision concertée

Schéma d'aménagement
de la CRO (1988)

Plan de transport
1985



Schéma d'aménagement
révisé de la CUO
(2000)

Plan intégré des
réseaux routier et de
transport en commun
1994

Plan stratégique de la
Ville de Gatineau (2003-
2007)

Plan stratégique de la
STO
(2005-2015)



80% en 2005

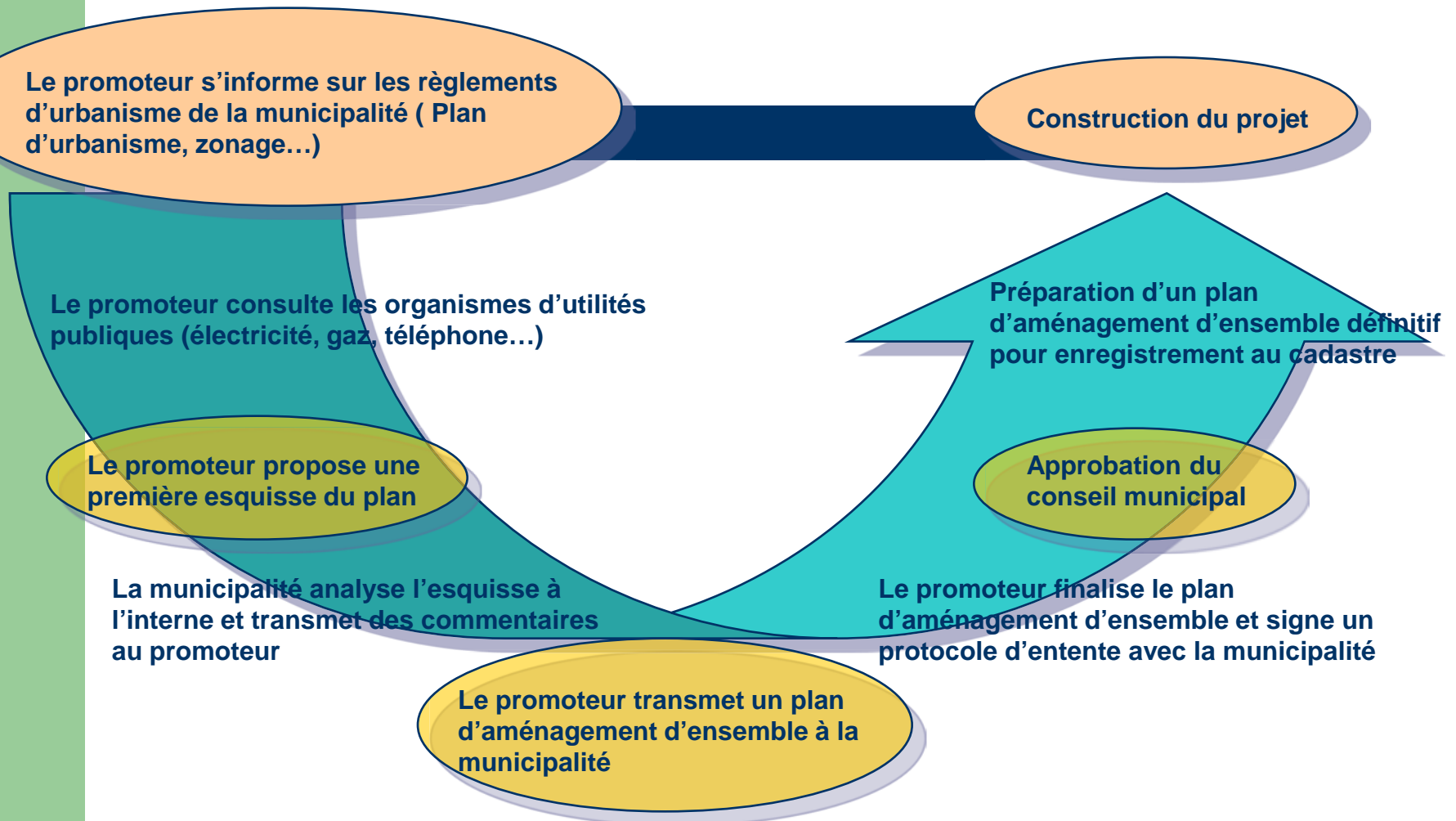


Vision
municipale

Vision
STO



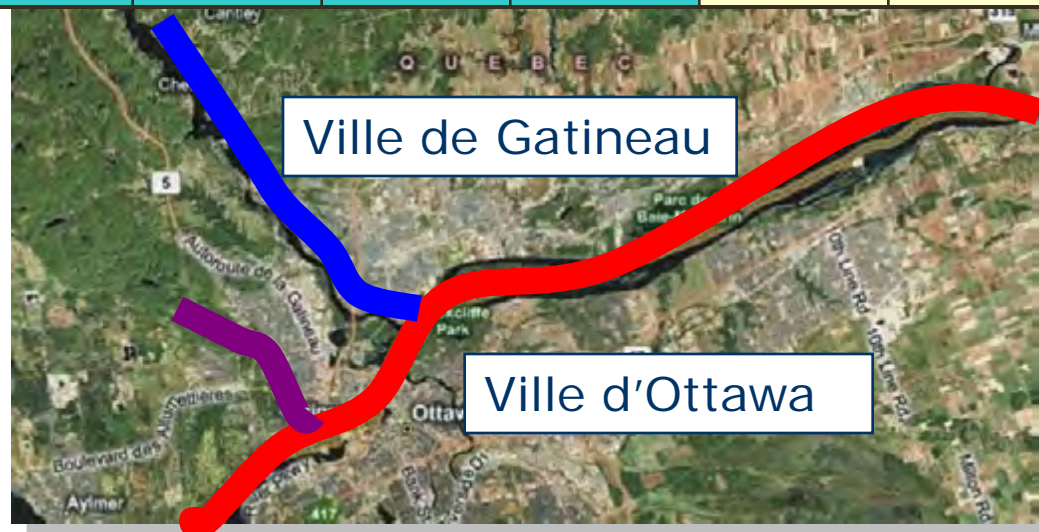
Processus d'approbation des plans de lotissement



Évolution et objectifs de la part modale en faveur du transport en commun

LIGNES ÉCRANS – POINTE AM

LIGNES ÉCRANS	Évolution de la part modale			Objectifs du Plan stratégique de la S.T.O.		
	1995	2002	2005	2010	2015	2046
↔ Rivière Outaouais	17 %	24 %	26 %	30 %	35 %	40 %
↔ Rivière Gatineau	10 %	21 %	25 %	25 %	35 %	45 %
↔ St-Raymond	24 %	27 %	29 %	30 %	35 %	45 %



Tracé du système rapide par bus



Schéma d'aménagement et Plan d'urbanisme

✓ **Le schéma d'aménagement** préconise les densités nettes résidentielles minimales suivantes :

- 80 habitations à l'hectare pour le centre-ville;
- 60 habitations à l'hectare pour une zone correspondant à 500 mètres de part et d'autre du corridor du Rapibus jusqu'au boulevard Lorrain;
- 40 habitations à l'hectare le long du corridor du Rapibus situé à l'est du boulevard Lorrain et le long du chemin d'Aylmer.

Le plan d'urbanisme recommande la mesure suivante :

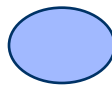

Favoriser une plus grande densité résidentielle et favoriser l'implantation d'équipements structurants dans un rayon de 500 mètres autour des stations de Rapibus et des parcs-o-bus.

Principaux générateurs de déplacements autour des stations Rapibus

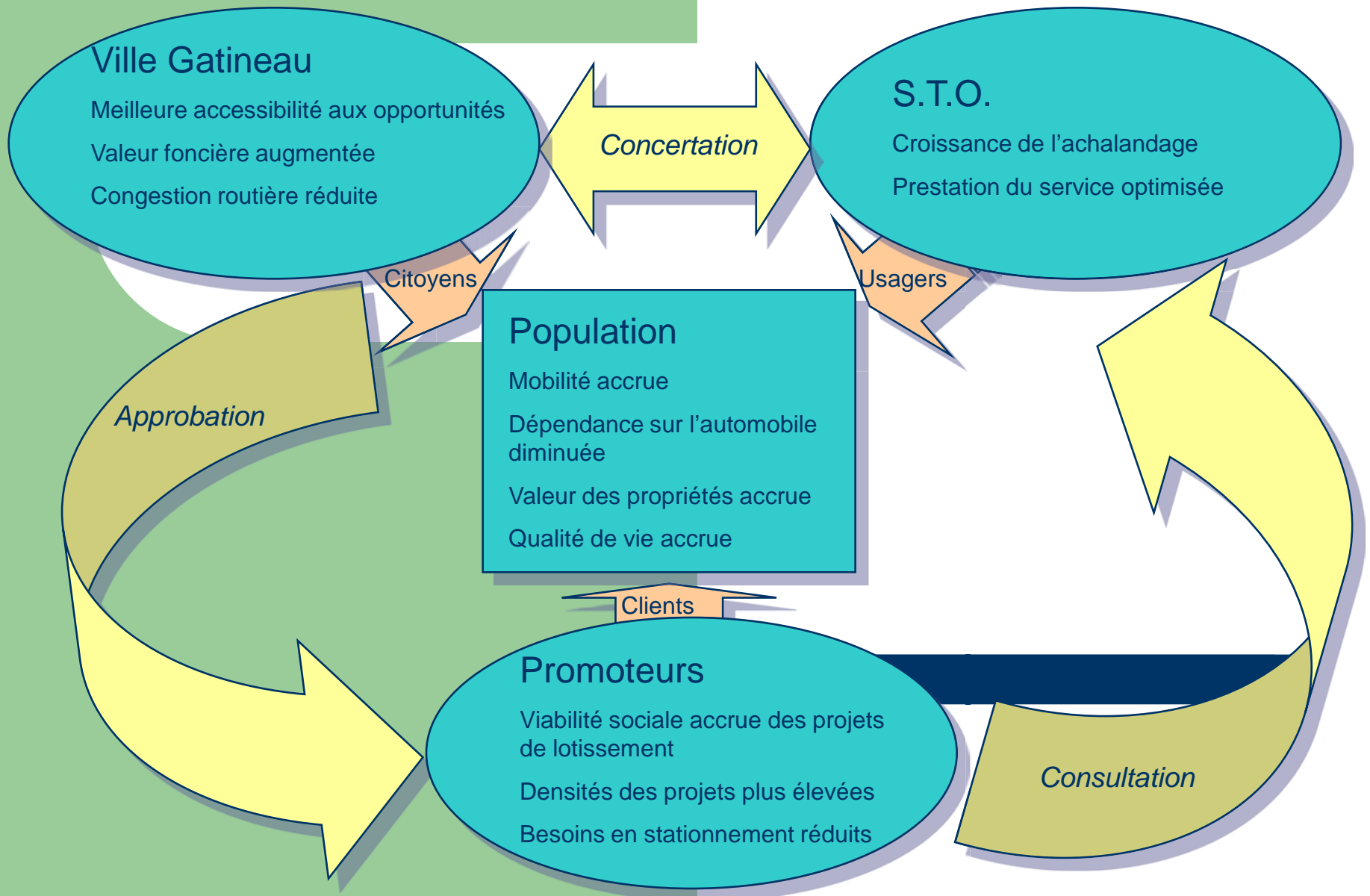


Exemple de développement projeté dans le corridor Rapibus



-  Station Rapibus projetée
-  Corridor Rapibus

Sensibilisation des promoteurs



Distances de marche **avant** et **après** modification du tracé d'une ligne d'autobus



Importance des sentiers piétons dans l'optimisation de la distance de marche



Conclusion

On peut bâtir des collectivités qui appuient le transport collectif grâce à :

- ❑ une vision stratégique en faveur du transport en commun;
- ❑ un plan stratégique, un plan d'urbanisme, sa réglementation et ses politiques;
- ❑ Une sensibilisation des promoteurs pour adhérer à la vision.

MERCI

Patrice MARTIN

Martin.patrice@gatineau.ca

(819) 595-7110

Salah BARJ, ing.

sbarj@sto.ca

(819) 770-7900 poste 6917